



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



APPEL À CANDIDATURES

Bourse Romain Rolland 2026



www.sorbonne.fr

Bourse Romain Rolland

APPEL À CANDIDATURES 2026

Montant de la bourse : 6 500 euros maximum*

Année universitaire : 2026/2027

Durée du séjour : 4 mois**

Date limite de réception des candidatures : 24 avril 2026

Décision d'attribution de la bourse et notification au lauréat : fin juin 2026

* Le montant de la bourse est calculé en fonction de la durée du séjour (4 mois maximum)

** Date du séjour à convenir avec l'établissement où est inscrit l'étudiant

La chancellerie des universités de Paris

Héritière d'un patrimoine et d'une tradition de plus de huit siècles d'excellence, la chancellerie est aujourd'hui garante du prestige universitaire qui a forgé la renommée internationale de « La Sorbonne ». Elle a pour vocation de soutenir, notamment par l'attribution de prix et de bourses d'études, les travaux des étudiants chercheurs des quinze universités et de six grands établissements d'enseignement supérieur de la région d'Île-de-France.

Romain Rolland

Romain Rolland (1866-1944), écrivain, musicologue et historien français, est une figure du mouvement pacifiste international. Durant la Première Guerre mondiale, il s'engage en faveur de la paix et du dialogue entre la France et l'Allemagne avec son ouvrage *Au-dessus de la mêlée*. En 1916, il est récompensé par l'Académie suédoise qui lui décerne le Prix Nobel de littérature de 1915.

Animé par le même idéal humaniste, Romain Rolland entretient une correspondance avec l'écrivain autrichien Stefan Zweig. Celui-ci participe à sa renommée en Allemagne et une collaboration littéraire féconde naît entre les deux hommes. Stefan Zweig dira de lui qu'il a œuvré pour le rapprochement entre les jeunes de France et d'Allemagne.

Présentation de la bourse Romain Rolland

La donation de Marie Mikhailova (née Cuvellier), consentie en 1953 à l'Université de Paris, est à l'origine de la création de la bourse Romain Rolland dont le but de favoriser la coopération franco-allemande.

La bourse Romain Rolland, en langue et littérature germaniques et sciences sociales, décernée par la chancellerie des universités de Paris, est d'une valeur de **6 500 euros**. Elle permet à son lauréat de poursuivre ses travaux de recherche en Allemagne durant un trimestre au cours de l'année universitaire 2026-2027.

Cette bourse d'études s'adresse aux doctorants inscrits pendant l'année universitaire 2025-2026 **exclusivement** dans l'un des établissements d'enseignement supérieur suivant :

- > les universités d'Île-de-France ,
- > l'École des hautes études en sciences sociales,
- > l'Institut national des langues et civilisations orientales,
- > l'École Pratique des Hautes Études,
- > Sciences Po,
- > le Muséum national d'Histoire naturelle,
- > l'École nationale des chartes - PSL.

Les post-doctorants ne sont pas éligibles à la bourse.

Les doctorants contractuels sont éligibles à la bourse - sous réserve de la compatibilité avec leur obligation contractuelle.

¹ Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris-Panthéon-Assas, Université Sorbonne Nouvelle, Sorbonne Université, Université Paris Cité, Université Paris 8 - université des créations, Université Paris Dauphine-PSL, Université Paris Nanterre, Université Paris-Saclay, Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Université Sorbonne Paris Nord, CY Cergy Paris Université (uniquement l'Université de Cergy-Pontoise), Université Évry Paris-Saclay, Université Gustave Eiffel (uniquement l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée), Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les projets de recherche présentés pour la bourse Romain Rolland doivent relever du cadre la coopération franco-allemande dans les domaines de la langue et de la littérature germaniques ainsi que dans les sciences humaines et sociales, correspondants aux codes CNU suivants :

- Section 12 : Langue et littérature germaniques,
- Section 19 : Sociologie, démographie,
- Section 22 : Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique,
- Section 23 : Géographie physique, humaine, économique et régionale.

Des projets interdisciplinaires avec les sciences et techniques sont également acceptés. Un contexte de recherche internationale sera privilégié, dans la mise en œuvre du travail ou dans sa prise en compte de la dimension européenne et franco-allemande.

Si la thèse porte exclusivement sur un sujet de langue, littérature et sciences sociales allemandes, sans dimension comparative ou partenariale et qu'elle est conduite uniquement dans une université française, elle ne constitue pas en soi une action de coopération - elle relève plutôt de la germanistique ou des études littéraires allemandes. La candidature ne pourra pas être recevable.

Le lauréat s'engage, au terme de son séjour, à envoyer auprès de la chancellerie un rapport sur l'avancée de son projet de recherche et faisant mention de l'utilisation de la bourse reçue (2 pages).

En cas d'abandon ou de non-respect du programme, le doctorant s'engage à restituer les fonds perçus.

Procédure de candidature

Les candidatures sont collectées par le biais des établissements de rattachement listés ci-dessus.

Aucune candidature directe d'un étudiant auprès de la chancellerie ne sera acceptée.

Les candidats doivent déposer leur dossier à l'école doctorale ou service de thèse de l'établissement dans laquelle ils sont inscrits administrativement.

Une fois la candidature validée par l'établissement, le candidat doit déposer les pièces justificatives et compléter son dossier sur la plateforme numérique dont l'adresse lui sera communiquée par son établissement.

Contenu des dossiers de candidature

Chaque dossier de candidature comprendra les documents suivants, **obligatoirement en français** (une version allemande peut être ajoutée) :

- le projet de recherche détaillé (15 à 20 pages maximum),
- le curriculum vitæ du candidat,
- une lettre de motivation (2 pages maximum) justifiant l'intérêt de la bourse pour mener à bien le projet de recherche et faisant état du lien souhaité avec l'université d'accueil,
- une lettre de recommandation du directeur de thèse confirmant cet intérêt et éventuellement celle de deux autres personnes attestant de la valeur universitaire des travaux de recherche présentés,
- l'attestation d'inscription en thèse pour l'année en cours,
- un document attestant de la prise de contact du candidat avec l'université ou le laboratoire d'accueil (mail, courrier),
- les coordonnées mail et téléphone du référent universitaire de l'université d'accueil,
- une attestation de niveau d'allemand B2 minimum (CECRL) ou à défaut, un justificatif universitaire attestant que la/ le candidat est apte à effectuer des recherches en langue allemande,

Tout dossier incomplet ne sera pas transmis au jury.

Chaque établissement sera chargé de transmettre à la chancellerie un tableau récapitulatif des candidatures en format Word ou Excel dûment complété et tamponné par le service de thèse ou l'école doctorale selon le modèle ci-dessous :

Civilité	Prénom	Nom	Établissement	Discipline	Intitulé du projet de recherche	E-mail candidat

Calendrier de l'attribution de la bourse

Clôture des dépôts de dossier de candidatures aux établissements	Se renseigner auprès de son école doctorale ou de son service de thèse
Envoi des tableaux récapitulatifs des candidatures par les écoles doctorales et services de thèse	10 avril 2026
Clôture des dépôts de candidatures sur la plateforme	24 avril 2026
Notification des résultats à tous les candidats (lauréat et non lauréats)	Fin juin 2026
Versement de la bourse au lauréat	Fin juin 2026

**Pour tout renseignement complémentaire,
merci de vous adresser à la division de l'administration
de la chancellerie, service du développement et du mécénat :**

Tél. : 01 40 46 21 19 / 20 (du lundi au vendredi entre 9h - 13h et 14h - 17h)

Courriel : prix.chancellerie@ac-paris.fr

sorbonne.fr